



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018

N° DEL 2018.10.02/147

Thème : FINANCES 1

Objet : Versement  
d'une subvention à  
l'amicale des sapeurs-  
pompiers pour  
l'organisation du bal du  
14 juillet 2018.

Convocation :

Date : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

Nombre de membres  
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 23

Nombre de  
suffrages  
exprimés : 31

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, Le mercredi 26 septembre 2018 à 17h00, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint et conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à nouveau, en séance publique, le **mardi 2 octobre 2018** à 17h30 dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

### Étaient représentés :

DAERDEN Francine donne pouvoir à FERRAINA Marie-Hélène ;  
JIMENEZ Claude donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;  
CIUPPA Marcel donne pouvoir à POYAU Aurélie ;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;  
RASTELLO Anne donne pouvoir à BRUNET Pascale ;  
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno ;  
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro ;  
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain ;

### Absents excusés :

DAERDEN Francine, JIMENEZ Claude, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

AR PREFECTURE

005-210500237-20181002-20181002147-DE  
Regu le 08/10/2018

Rapporteur : Jacques JALADE

Depuis plusieurs années, l'Amicale des sapeurs-pompiers organise le bal du 14 juillet.

Cette année l'orchestre Exodus a été choisi pour animer le bal, au jardin d'été du Chanoine Motte, qui a rencontré un franc succès.

Afin de contribuer à l'organisation de cet événement, il est proposé au conseil municipal d'allouer, à l'Amicale des sapeurs-pompiers, une subvention de quatre cents euros (400,00 €) comme participation au financement de l'orchestre.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'octroi d'une subvention d'un montant de quatre cents euros (400,00 €) pour le financement de l'orchestre ;
- Dit que les crédits sont prévus au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 31**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **08 OCT. 2018**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM